

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2021

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 126/2021

Objet : Information au conseil communautaire sur les décisions du Président dans le cadre de l'exercice des délégations de pouvoir

L'an deux mil vingt et un, le 1^{er} juillet, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 juin 2021.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Éric, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, MARTIN Pierre-Hubert, PONCHON Solange.

Pour la Commune d'EYRAGUES : DELABRE Éric.

Pour la Commune de GRAVESON : CORNILLE Annie.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Éric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de BARBENTANE : BLANC Michel (*absent ayant donné pouvoir à M. LECOFFRE Éric*)

Pour la Commune de CABANNES : ONTIVEROS Christian (*absent ayant donné pouvoir à Mme HAAS-FALANGA Josiane*), CHEILAN François (*absent ayant donné pouvoir à M. JULLIEN Georges*).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : LUCIANI-RIPETTI Marina (*absente ayant donné pouvoir à M. CHAUVET Éric*), SALZE Annie (*absente ayant donné pouvoir à M. MARTEL Marcel*), AMIEL Cyril (*absent ayant donné pouvoir à M. MARTIN Pierre Hubert*), DARASSE Adélaïde (*absente ayant donné pouvoir à Mme PONCHON Solange*), REYNÈS Bernard (*absent ayant donné pouvoir à M. PORTAL Serge*), DIET-PENCHINAT Sylvie (*absente ayant donné pouvoir à M. ROBERT Daniel*).

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel (*absent ayant donné pouvoir à CORNILLE Annie*), DI FÉLICE Jean-Marc (*absent ayant donné pouvoir à Mme MARÈS Frédérique*).

Pour la Commune de NOVES : FERRIER Pierre (*absent ayant donné pouvoir à Mme LANDREAU Edith*).

Pour la Commune d'ORGON : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné pouvoir à Mme CHABAS Sylvie*).

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis (*absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne*)
COUDERC-VALLET Jocelyne (*absente ayant donné pouvoir à MARCON Patrick*).

ABSENTS :

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette.

Secrétaire de séance : M. Serge PORTAL

Mme la Présidente expose que dans le cadre des délégations accordées au président par le Conseil Communautaire, il est porté à la connaissance du conseil les décisions prises en application de ces délégations

➤ **Décisions de la Présidente pour la préparation, la passation, l'exécution des marchés et des accords-cadres**

- Décision portant attribution à la société LAFARGE BETONS France du marché n°2021M17-EXPL pour l'achat de fournitures et matériaux de produits de voirie pour un montant estimatif annuel de 1 679 ,67€HT soit 2 015,60 €TTC pour une durée de 1 an
- Décision portant attribution à l'entreprise DEKRA Industrial SAS du marché 2021M09-RH de prestation de réalisation du Document Unique et d'accompagnement à sa mise en œuvre pour un montant forfaitaire de 8 480 €HT soit 10 176 €TTC pour une durée de mission estimée à environ 6 mois
- Décision portant attribution à la société SARP MEDITERRANEE du marché n°2021M21_TVX d'hydrocurage et inspection caméra des réseaux d'eaux pluviales de la zone des Iscles à Châteaurenard et de la zone du Pont à Plan d'Orgon pour un montant estimatif de 15 056,60 €HT soit 18 067,92 €TTC pour une durée du marché de 12 mois
- Décision portant attribution du marché n°2021M19-DECH pour la fourniture et livraison de systèmes de compostages individuels – lot 1 : composteurs individuels de jardin à La Fabrique des Gavottes – lot 2 : bio-sceaux à Quadria – lot 3 : lombric-composteurs à la Ferme du Moutta pour un montant estimatif sur la durée du marché (4 ans) de 2 312 €HT soit 2 774,40 €TTC
- Décision portant avenant au marché de prestations de suivi et d'animation pour l'amélioration de l'habitat passé avec l'association SOLIHA Provence pour rédéfinir la durée du marché (étant précisé que cet avenant aura une incidence financière d'environ 25% (44 974,98 €HT) sur le montant total du marché, de porter la durée à 2 ans et son terme au 31 décembre 2021
- Décision portant attribution d'une commande de matériels et de licences informatiques liées au déploiement de la fibre optique au sein des bâtiments communautaires aux sociétés concept Télécom et Absys Informatique pour un montant forfaitaire de 2 207,96 €HT soit 9 984,83 €TTC
- Décision portant attribution au groupement d'entreprises GREEN CONCEPT / PRIMA GROUP du marché n°2021M16-DECH pour une mission de réalisation d'une étude d'optimisation du réseau de déchèteries à l'échelle du territoire de la Communauté d'agglomération Terre de Provence pour un montant forfaitaire de 52 400 €HT soit 62 880 €TTC pour une durée du marché de 9 mois
- Décision portant avenant au marché d'étude préliminaire pour la création de 3 zones d'activités passé avec le groupement d'entreprises SAS Terre d'Urba, SITETUDES, SAL RAPHANEAU Fonseca, Cyril GINS afin de redéfinir par avenant la répartition des phases dans leur contenu et leur prix, de prolonger la durée du marché de 5 mois et d'acter la substitution de la société SITETUDES par la société PRESENTS qui a absorbé cette dernière
- Décision portant attribution au groupement d'entreprises RX INGENIERIE/SYMBIOSE/CAILLE du marché n°2021M22-ISICLES_P1_MOE Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la zone d'activités des ISICLES à CHATEAURENARD pour un montant forfaitaire de 54 275 €HT soit 65 130 €TTC. La durée du marché de maîtrise d'œuvre est de 16 mois

➤ **Décisions de la Présidente portant sur l'exercice du droit de préemption**

- Décision portant sur la déclaration d'aliéner transmise par Me Olivier MAY sur la parcelle DL110 sur la zone des Iscles à Châteaurenard relative à la vente d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux pour un montant de 400 000 €. Il est décidé de ne pas exercer le droit de préemption sur les biens susvisés

➤ **Décisions de la Présidente portant sur la sollicitation de subventions**

- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la modernisation de la gestion des eaux pluviales sur le site de la déchèterie de Mollégès pour un montant de 42 000 €HT, sollicitation à hauteur de 60% soit un montant de 25 200 €HT

- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux de voirie communautaire – avenue de Chantebise-Zone de la Horsière à Rognonas pour un montant de 119 103,60 €HT, sollicitation à hauteur de 70% soit un montant de 83 372,52 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux de voirie communautaire – avenue du Vigueirat – zone des Moutouses à Eyragues pour un montant de 110 817,75 €HT, sollicitation à hauteur de 70% soit un montant de 77 572,43 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux de modernisation de l'éclairage public dans les zones d'activité (zone des Peupliers et Monède) à Verquières pour un montant de 122 500 €HT, sollicitation à hauteur de 70% soit un montant de 85 750,00 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux de voirie communautaire – chemin de Massaudy Graveson – Route de la déchèterie Rognonas – chemin de la Transhumance Eyragues-Noves – chemin du Vigueirat Eyragues – impasse des goldens Cabannes – chemin des Oliviers Barbentane pour un montant de 115 702,67 €HT, sollicitation à hauteur de 70% soit un montant de 80 991,86 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux de voirie communautaire – chemin Aubespin Graveson – chemin St Jean St Andiol – chemin des Parties St Andiol pour un montant de 126 628,09 €HT, sollicitation à hauteur de 70% soit un montant de 88 639,66 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'achat de composteurs individuels, de lombrics composteurs et de bio-seaux sur le territoire de Terre de Provence Agglomération pour un montant de 62 162 €HT, sollicitation à hauteur de 70% soit un montant de 45 513,40 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'acquisition d'équipement en matériel pour les Conseillers Numériques pour un montant de 7 000 €HT, sollicitation à hauteur de 70% soit un montant de 4 200 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la mise en place de périmètres de protection sur le mas des Bassettes à Barbentane pour un montant de 21 000 €HT, sollicitation à hauteur de 60% soit un montant de 12 600 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'étude et suivi pour la mise en conformité du système d'assainissement de Barbentane pour un montant de 37 000 €HT, sollicitation à hauteur de 60% soit un montant de 22 200 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation d'études préalables à la mise en place d'un nouveau captage sur le secteur de la Praderie à Maillane pour un montant de 30 000 €HT, sollicitation à hauteur de 60% soit un montant de 18 000 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour des travaux de lutte contre les eaux claires parasites sur la commune de Barbentane pour un montant de 60 000 €HT, sollicitation à hauteur de 60% soit un montant de 36 000 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de travaux pour la mise en place d'une station de production d'eau industrielle à Maillane pour un montant de 40 000 €HT, sollicitation à hauteur de 60% soit un montant de 24 000 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation d'un schéma Eau potable sur le territoire de Terre de Provence Agglomération pour un montant de 532 100 €HT, sollicitation à hauteur de 60% soit un montant de 319 260 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation du schéma direction d'assainissement sur le territoire de Terre de Provence Agglomération pour un montant de 609 725 €HT, sollicitation à hauteur de 60% soit un montant de 365 835 €HT

- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de travaux de remise à niveau du réseau d'eau potable quartier St-Joseph pour un montant de 125 000 €HT, sollicitation à hauteur de 60% soit un montant de 75 000 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'achat d'équipement pour le déconfinement pour un montant de 43 750 €HT, sollicitation à hauteur de 70% soit un montant de 30 625 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès de l'Etat pour l'acquisition d'un logiciel mutualisé pour l'instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme pour un montant de 41 160 €HT, sollicitation à hauteur de 70% soit un montant de 28 812 €HT
- Décision de sollicitation de subvention auprès de l'Etat pour l'acquisition d'un logiciel pour la gestion des flux courrier pour un montant de 12 250 €HT, sollicitation à hauteur de 70% soit un montant de 8 575 €HT

Membres en exercice : 42

Donnent acte : 40

Fait à Eyragues, le 1^{er} juillet 2021

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD

